

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Halles de stockage de bois sur la commune principale de l'AIOT 135 Route de Saint Jean d'Angély 17160 Blanzac-lès-Matha.

La référence de votre dossier est A-3-TNJ1TGXO et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 01/06/2023 à 15h37 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **38381266600220**

Organisme : **EODD INGENIEURS CONSEILS**

Fonction : **Directeur Métier Industries et ICPE**

Personne morale

N° SIRET **33489612300018**

Raison sociale **SOTRINBOIS**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

19 RTE DE COGNAC

17510 VILLIERS COUTURE

Signataire

Qualité : **Président**

Référent

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Halles de stockage de bois**

Description des activités :

Le site de SOTRINBOIS à Matha exercera une activité de stockage de bois, soumise à la rubrique 1532. Sotrinbois est propriétaire des parcelles référencées 000 ZE 102, 000 ZE 137, 000 ZE 142, 000 ZE 143, 000 ZE 144, 000 ZE 145, 000 ZE 146, 000 ZE 147, 000 ZE 152, 000 ZE 158, et 000 ZE 160 pour une surface totale d'environ 68 000 m². SOTRINBOIS exerce ses activités uniquement sur la parcelle 000 ZE 152 et loue les autres parcelles aux activités de sociétés déjà connues des services instructeurs. La parcelle, dans laquelle SOTRINBOIS exerce ses activités, dispose : - d'un parking pour le personnel et les visiteurs ; - un bassin de rétention des eaux pluviales et d'extinction incendie ; - et d'un bâtiment de stockage de bois. Dans le bâtiment est aménagé : un transformateur 660 kVA avec une armoire TGBT, un groupe froid, un réseau de RIA, des quais de livraison et des locaux administratifs.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Adresse **135 Route de Saint Jean d'Angély 17160 Blanzac-lès-Matha**

X : 441286

Y : 6535710

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

Tableau des rubriques des activités

| Rubrique | Alinéa | Libellé des rubriques | Quantité totale | Régime | Précisions |
|----------|----------|--|-----------------|--------|------------|
| 1532 | 1532-2-b | Stockage de bois ou de matériaux analogues | 7000 m3 | D | |

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **50**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **OUI**

Origine et la nature des rejets :

Pots d'échappements des véhicules sur le site

Est-il prévu des dispositifs de captation ou de traitements sur site ? **NON**

Autres sources :

RAS

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

L'activité de stockage n'engendrera que la production de déchets types bureautiques, chutes de bois et boues de séparateur hydrocarbures. Ces déchets seront collectées, évacuées et traitées par des filières agréées.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Le bâtiment est équipé d'un réseau composé de 17 RIA. Un poteau incendie (n°100) est présent dans la zone artisanale Ets avec un débit de 60 m3, de diamètre DN100 et pression de 1 bar. Un bassin de rétention de 800 m3 pour la rétention des eaux incendie est localisé à proximité de la bordure Sud du site.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?
Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

Mandat EODD pour Matha (24-05-23).pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

MATHA LIMITES PERIMETRE 35M + 100M.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

MATHA LIMITES PERIMETRE 35M + 100M.pdf